

LETTRE ANNUELLE 2024 DE L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT



Édito

Les 72^{èmes} Journées internationales qui se sont tenues à Madagascar, les 3-5 juin 2024, ont été placées sous le signe des richesses. Richesses

de l'île Rouge, quasi continent gorgé d'oxyde de fer et de minerais, dont la faune, la flore et la géodiversité sont exceptionnelles. Richesses qui furent au cœur du thème même du congrès, «propriété foncière et tréfoncière», lequel renvoie au pilier le plus patrimonial du droit civil. Richesse des techniques juridiques de volumétrie, superficie, division ou encore décomposition des prérogatives de la propriété qui furent analysées dans deux très beaux rapports généraux (Pascale Lecocq et Christophe Vernières, d'une part, Tahina Fabrice Rakotoarison, d'autre part) et neuf ateliers interactifs.

Ces Journées malgaches permirent à 180 congressistes de 21 pays présents à «Tana» de mesurer le rayonnement d'une Association dont le réseau de tradition civiliste - fort à cette heure de 50 pays - est le premier au monde. On se réjouira donc que des juristes représentant plus

RICHESSES, RAYONNEMENTS ET REMERCIEMENTS

de 30 groupes nationaux aient adressé des rapports en vue des Journées malgaches, ce qui est un record dans l'histoire de «Capitant». Le rayonnement de l'Université d'Antananarivo - à l'auditorium fraîchement rénové pour l'occasion, l'excellence de juristes malgaches - qui ont une longue expérience de la codification depuis les codes royaux de 1878 et 1881 de la reine Ravalona II, et la personnalité si solaire des malgaches auront grandement irradié les esprits.

Des remerciements sincères doivent être adressés aux artisans de cette superbe édition de notre Congrès international et, au premier chef, au Président du Groupe malgache Ramarolanto-Ratiaray et à toute son équipe ainsi qu'à l'Université d'Antananarivo et son Président Mamy Ravelomanana, aux partenaires du Congrès et à SE Arnaud Guillois, Ambassadeur de France à Madagascar pour son soutien. Toutes nos félicitations également aux rapporteurs (et en particulier à Philippe Delebecque pour sa belle synthèse), et aux animateurs d'atelier. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre vive gratitude.

Philippe Dupichot
Président

ADHÉRER À L'Association

**SOUTENIR L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT,
C'EST FAIRE RAYONNER LE DROIT CONTINENTAL**

L'Association Henri Capitant constitue le premier réseau international de la tradition civiliste (50 pays sur les cinq continents). Elle œuvre dans le monde entier pour la promotion, la diffusion et la modernisation des droits de tradition civiliste.

Ces actions ne seraient pas possibles sans votre soutien.

C'est pourquoi nous vous invitons à adhérer, ou à renouveler votre adhésion à l'Association Henri Capitant, depuis notre site internet via l'onglet « Adhérer ».

Le montant des cotisations reste inchangé :

- 50€ pour une adhésion simple (25€ pour un étudiant)
- 150€ (125€ pour un étudiant) pour une adhésion comprenant la souscription aux publications de l'année.

L'Association, reconnue d'utilité publique, est éligible au dispositif de déductions fiscales.

**MERCI À NOS ADHÉRENTS FIDÈLES
POUR LE RENOUVELLEMENT DE LEUR COTISATION !**

Bilan 2023-2024



Toulouse, 12-17 septembre 2023

37^{ÈMES} JOURNÉES



FRANCO-ALLEMANDES

L'Association des Juristes français et allemands (AFJA) et la Deutsch-Französische Juristenvereinigung E.V. (DFJ) ont convié le Professeur Philippe Dupichot à participer aux 37^{èmes} Journées franco-allemandes de juristes, accueillies par l'Université de Toulouse Capitole, afin d'y évoquer le projet de Code européen des affaires.



Rome, 29 septembre 2023

PRÉSENTATION DU CODE EUROPÉEN DES AFFAIRES



Le Code européen des affaires a été présenté à Rome, au sein de la Représentation du Parlement européen de la ville où ont été posés le 25 mars 1957 les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens. Les avant-projets des 13 livres composant le Code ont été rendus publics et soumis à consultation, afin d'être enrichis, discutés, complétés par des juristes de tous horizons qui voudront bien se saisir, après l'Association, de ce sujet cardinal.



LA PRESSE EN PARLE

La présentation du Projet de Code a fait l'objet d'un article dans le *Corriere della sera* du 29 septembre 2023.



Paris, 5 octobre 2023

JOURNÉE EN HOMMAGE À PHILIPPE MALAURIE

Résumé de la journée p.7.



Lyon, 19 octobre 2023



JOURNÉE BILATÉRALE FRANCO-QUÉBÉCOISE

La section Lyon-Québec a organisé à l'Université Jean Moulin Lyon3, une **journée bilatérale franco-québécoise** sur «Regards croisés sur l'actualité du droit de la famille», qui a permis de croiser les regards français et québécois sur de nombreuses questions sensibles et d'actualité. L'occasion de revenir notamment sur les fondements de la filiation, sur les délégations d'autorité parentale, la coparenté, la transition légale de genre, ou encore l'accès aux origines dans le cadre de l'adoption ou du don de gamètes, à l'aune des récentes réformes législatives en France et au Québec.



«Codice unico degli Affari» per tutti i Paesi europei, un Codice europeo delle imprese

di Redazione Economia



Des échanges nourris avec la salle, une diversité des points de vue: de quoi avancer dans la réflexion sur ces sujets complexes !



Séoul, 16 novembre 2023

PRÉSENTATION DU CODE CIVIL FRANÇAIS EN CORÉEN

À l'occasion d'une cérémonie organisée en l'honneur de la publication de la traduction coréenne du Code civil français, des membres du **Groupe coréen** et du Groupe français se sont réunis pour une conférence dédiée à la réforme du Code civil français. À l'issue de ces échanges, Philippe Dupichot a remis la médaille de vermeil de l'Association Henri Capitant au Professeur Hyo-Soon Nam et au Groupe coréen, présidé alors par le Professeur Sool Namkoong, en témoignage de gratitude aux exceptionnels travaux de traduction du Code civil français en coréen, lesquels prirent sept années.





Grenade, 23-24 novembre 2023

JOURNÉES TRILATÉRALES

Le **Groupe espagnol** de l'Association a organisé, en partenariat avec la Catedra de Derecho Registral de l'Université de Grenade, des **Journées trilatérales** (Espagne, France, Italie) sur «Le droit de propriété et les nouveaux défis sociaux: concilier protection, efficacité et sécurité juridique».



Au cours de ces deux journées, le droit de propriété a été étudié sous des angles très novateurs permettant tantôt la protection des personnes âgées, à l'image de l'antichrèse d'assistance, du viager hypothécaire ou de la propriété temporaire ou partagée telle qu'elle est consacrée en Catalogne, tantôt la protection de l'environnement grâce à la fonction sociale de la propriété ou encore à l'inscription des protections environnementales au registre de la propriété. Enfin, le rôle du registre lui-même, en qualité de protecteur du droit de propriété, a été évoqué à la fois sous l'angle de son utilité en Espagne face à l'occupation illicite d'un bien, et sous l'angle du projet de réforme de la publicité foncière française.



Turin, 30 novembre 2023

PRÉSENTATION DE LA TRADUCTION FRANÇAISE DE «IL CONTRATTO»



En l'honneur de la célébration du **centenaire** de la naissance du **Professeur Rodolfo Sacco**, ancien Président du Groupe italien, une cérémonie a été organisée à Turin. Cette réunion a rassemblé une cinquantaine d'universitaires et juristes de divers horizons, et fut l'occasion de la **remise officielle de la traduction en français de son ouvrage «Il contratto»**. La cérémonie s'est déroulée en présence de Philippe Chauviré, qui a traduit le volume en collaboration avec Adam Loiseau, et coordonné l'ensemble du travail de traduction d'un ouvrage qui compte plus de 1700 pages. La traduction permettra au public francophone de bénéficier de la recherche de l'auteur en matière de contrat, comme l'a illustré le Professeur Michele Graziadei, actuel Président du Groupe italien. Processus complexe, qui nécessite une compréhension approfondie de la langue source et de la langue cible, la traduction juridique nécessite une maîtrise des différences conceptuelles et opérationnelles entre les droits en question, ainsi que l'appréciation des subtilités du texte original afin de transmettre fidèlement le message de l'auteur. Dans son exposé, le Professeur Philippe Chauviré a souligné les difficultés de la traduction en français

de «Il contratto», lesquelles sont liées à la fois à l'évolution différente de la terminologie juridique dans les deux pays, et aux prémisses culturelles du texte, nourri de références à des sources italiennes et étrangères. Le Professeur Graziadei a saisi l'occasion de remercier le Professeur Chauviré pour l'expertise professionnelle qu'il a déployée dans la traduction, laquelle jette un pont entre l'Italie et le monde francophone, ainsi que l'Association Capitant, qui a souhaité ainsi reconnaître la valeur de l'œuvre, en en assurant la publication.



Paris, 20 décembre 2023

30 ANS DU DROIT OHADA



À l'occasion de la célébration des 30 ans du droit OHADA, l'Association du Diplôme Interuniversitaire de Juriste OHADA (ADIJO) a organisé, en collaboration avec le Club OHADA Paris (C.O.P), et en partenariat avec l'Association Henri Capitant, la **1^{ère} édition de la Journée du droit OHADA**, sur le thème «30 ans de droit uniforme Africain des Affaires». Cette 1^{ère} édition s'est déroulée à la Maison du Barreau en présence de Monsieur le Professeur Mayatta Ndiaye MBaye, Secrétaire Permanent de l'OHADA, sous la direction scientifique des Professeurs Jean-Jacques Ansault et Cyril Grimaldi, co-directeurs du DIU «Juriste OHADA».



Paris, 31 janvier 2024

CYCLE DE CONFÉRENCES « CODE EUROPÉEN DES AFFAIRES » LIVRE 2 - DROIT DU MARCHÉ.

Après la diffusion, en septembre 2023, de la première version intégrale du Projet de Code européen des affaires, l'Association Henri Capitant a lancé un cycle de conférences permettant de présenter chacun des 13 livres du projet de Code, dans leur version martyre, et de recueillir les observations et critiques. La première conférence de ce Cycle portait sur le Livre 2 – Droit du marché, et a été organisée en partenariat avec la Revue Concurrences. Elle a réuni à la fois des rédacteurs du Livre et des observateurs extérieurs, sous la direction des Professeurs Martine Béhar-Touchais et Anne-Sophie Choné-Grimaldi. Elle a donné lieu à trois tables rondes, une première sur l'opportunité de codifier le droit européen des affaires et d'y inclure le droit du marché, une deuxième sur le droit des pratiques anticoncurrentielles, des concentrations et des aides d'Etat, et une troisième sur le droit de la distribution et des pratiques commerciales déloyales entre professionnels. Les échanges ont été très constructifs et les rédacteurs du Livre en tiendront compte pour délivrer une version finale du Livre 2.



Abidjan, 15-16 février 2024

JOURNÉE IVOIRIENNE

Le **Groupe ivoirien** a organisé, à l'Université Félix Houphouët Boigny, un colloque consacré au «Nouvel environnement du recouvrement en



© Léo-Paul Ridet

droit de l'OHADA», tel qu'il résulte de la réforme issue du nouvel Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et voies d'exécution, adopté le 17 octobre 2023, et entré en vigueur le 16 février 2024.

Le 15 février au matin, le colloque s'est ouvert par une installation officielle du Groupe ivoirien et de son Président Anoh Bernard Adouko, après une allocution de Maître Laurent Poulet, membre du Conseil d'administration. La partie scientifique du colloque a été ouverte par une magistrale leçon inaugurale prononcée par le Professeur Aboudramane Ouattara, présentant de manière critique l'intégralité du nouvel Acte Uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.

Les débats ont été poursuivis par des panels sur les justifications et l'attractivité de ce nouvel Acte uniforme, le champ rationae materiae du nouvel AUPSRVE, les obstacles au recouvrement, le numérique dans

le recouvrement des créances, le commerce et le recouvrement des créances, puis la place des auxiliaires de justice dans le nouvel acte uniforme. Toutes ces questions ont donné lieu à de nombreux et fructueux débats avec le public, constitué d'universitaires, de magistrats, d'avocats, de commissaires de justice et d'étudiants, venus de différents pays de la zone OHADA. Ces deux journées édifiantes se sont achevées par un brillant rapport général prononcé par le Docteur Pierre Olivier Lobé, vice-président du Groupe ivoirien.





Bruxelles, 16 février 2024

CODE EUROPÉEN DES AFFAIRES À LA COMMISSION EUROPÉENNE



Le projet de Code européen des affaires a été présenté au Directeur juridique de la Commission européenne, Monsieur Daniel Calleja Y Crespo et à des membres du service juridique de la commission (Docteur Gero Meesen). La délégation était composée de Philippe Dupichot, Julien Fouchet, Michèle Grégoire, Anne-Charlotte Gros (Fondation pour le droit continental) et Matthias Lehmann. Cette rencontre a permis de remettre au Directeur juridique un exemplaire de la version française des 13 Livres composant l'avant-projet de Code européen des affaires. La Commission a pour sa part remis à la délégation un bel ouvrage élaboré par son service juridique et dressant une synthèse de 70 années de construction du droit de l'Union au service des citoyens européens. L'occasion d'échanges fructueux sur l'accessibilité du droit de l'Union ainsi que sur ses perspectives d'avenir !



Paris, 5 mars 2024

INFLUENCE PAR LE DROIT

L'Association Henri Capitant est heureuse de prendre part à la mise

en œuvre de la stratégie d'influence par le droit, pilotée par la délégation aux affaires européennes et internationales du Ministère de la Justice et la direction aux affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le 5 mars 2024, le groupe de travail sur la diffusion des conceptions juridiques françaises s'est réuni pour évoquer l'avancement des travaux consacrés aux outils de diffusion et à la traduction. Les #AHCTualités, la Bibliothèque de droit comparé, et les traductions proposées par les Groupes sont de précieux outils pour ces partenaires.



Paris, 15 mai 2024

DÎNER DES PARTENAIRES

Les partenaires de l'Association se sont retrouvés le 15 mai 2024 autour du désormais traditionnel dîner annuel accueilli par l'Automobile Club. L'occasion de réunir tous ceux qui soutiennent fidèlement l'Association, ainsi que les nouveaux partenaires qui font le choix d'aider au rayonnement du droit continental. Sans eux, aucune des activités de l'Association ne serait possible, qu'ils soient infiniment remerciés.



Plovdiv, 23 mai 2024

JOURNÉE BULGARE

À l'occasion de la Journée des Saints frères Cyrille et Méthode, de l'alphabet, des lumières et de la culture bulgares, ainsi que du 220^{ème} anniversaire du Code civil français, une

table ronde hybride sur «Codification et codes» s'est tenue à l'Université de Plovdiv, Païssy Hilendarski. Retrouvez ce colloque organisé par le Groupe bulgare sur notre chaîne [YouTube](#).



Antananarivo, 3-5 juin 2024

JOURNÉES

INTERNATIONALES

Les 72^{èmes} Journées internationales ont eu lieu à Antananarivo. Elles avaient pour thème «La propriété foncière et tréfoncière», sujet au cœur des préoccupations malgaches. Le questionnaire relatif à la propriété du sol, du sous-sol et du sursol avait été élaboré par les Professeurs Pascale Lecocq (Belgique) et Christophe Vernières (France), avec pour répondant français le Professeur Philippe Chauviré. La partie relative à l'exploitation du sol et du sous-sol était dirigée par Monsieur Tahina Fabrice Rakotoarison (Madagascar), et le rapport national français a été établi par le Professeur Gaël Piette. Pour de plus complètes informations sur ces Journées internationales 2024, [voir le livret Zoom dédié](#).



LA PRESSE EN PARLE

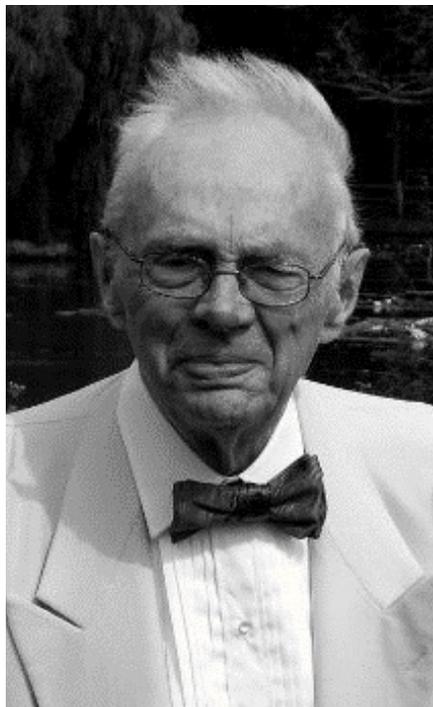
Extrait de «Midi Madagasikara» du 5 juin 2024.





Paris, 5 octobre 2023

JOURNÉE EN HOMMAGE À PHILIPPE MALAURIE



À l'initiative de l'Association et sous la direction scientifique du Professeur Laurent Aynès, membre du Conseil d'administration, s'est tenue jeudi 5 octobre une **Journée en hommage à Philippe Malaurie** au sein de l'Université Paris-Panthéon-Assas. Juriste convaincu de la nécessité d'un dialogue de chaque instant avec les humanités (littérature, philosophie en particulier), Philippe Malaurie (1925-2020) a été un compagnon de route de longue date de l'Association Henri Capitant. Il est notamment l'auteur de deux rapports exceptionnels: le premier, consacré à la «Notion d'ordre public et des bonnes mœurs» (publié en 1956) et le second, aux

création du droit par les juges» (Journées italiennes, 1980), tous deux consultables dans les fameux *Écrits d'une vie* (éd. Lextenso 2019). « Cette journée a permis d'évoquer le matin l'auteur, l'enseignant et le père, puis, l'après-midi, de retracer l'apport de son œuvre grâce à des contributions des auteurs de la collection éponyme Malaurie Aynès ». Elle a réuni près de 120 juristes de tous horizons autour de la figure de ce « monstre sacré » dont resteront, en sus d'une œuvre exceptionnelle, l'humilité, le courage et ... un certain goût de la provocation intellectuelle au service de l'intelligence du droit.

© Sacha Heron





HOMMAGE À JUAN CARLOS HENAO

Le 3 septembre 2024 aura lieu un hommage à Juan Carlos Henao, à l'Université de l'Externado de Bogota, Colombie.



CAMPUS AVOCAT

Du 9 au 11 octobre 2024, Campus Avocat – cinq ateliers animés par l'Association.



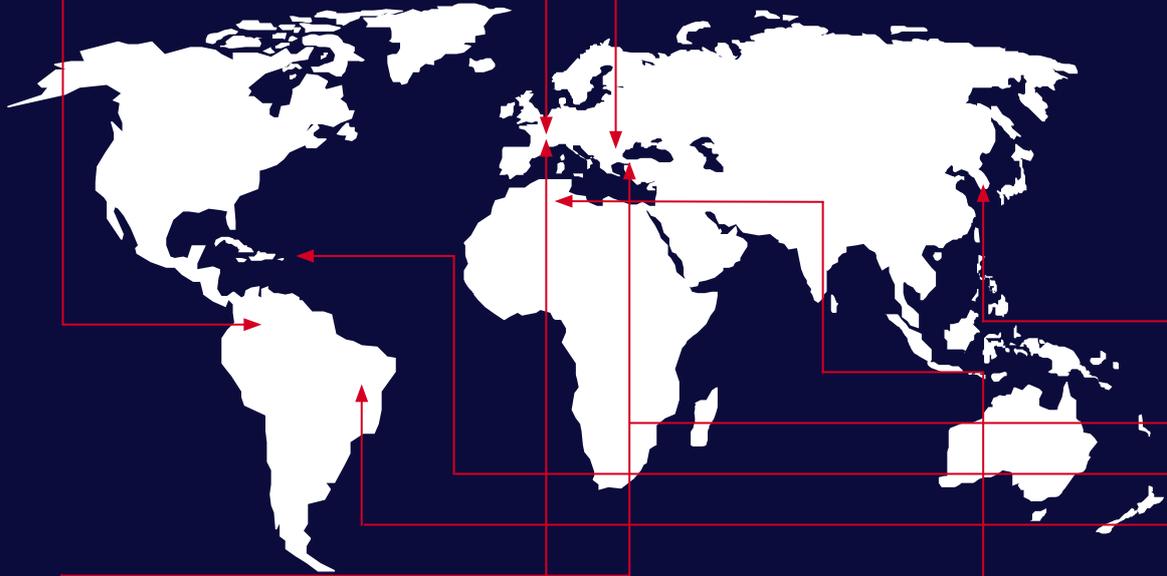
LE CODE CIVIL CHINOIS

Paris, le 10 octobre 2024, colloque organisé en partenariat avec l'Institut de Droit comparé et le Conseil supérieur du notariat.



2ÈMES JOURNÉES RÉGIONALES

Du 14 au 15 octobre 2024 se dérouleront les 2^{èmes} Journées régionales - Réformes récentes en Europe centrale et de l'Est à Bucarest, en Roumanie.



JOURNÉES BILATÉRALES FRANCO- TURQUES

Ces journées se tiendront à Istanbul les 18 et 19 novembre 2024.



29ÈME JOURNÉE NATIONALE

Le 29 novembre 2024 se déroulera la 29^{ème} Journée nationale - « Les pactes d'associés », à l'Université de Rennes, sous la direction scientifique du Professeur Renaud Mortier.



CONFÉRENCES DES NOTARIATS DE LA MÉDITERRANÉE

Ces conférences, sur les thèmes « La sécurisation des investissements », « l'informatisation des actes notariés et leur circulation transfrontalière », et « la protection de la famille dans le cadre d'un investissement », se dérouleront à Oran, en Algérie, le 1^{er} juin 2025.



JOURNÉES INTERNATIONALES 2025

Le thème de l'intelligence artificielle sera abordé sous deux aspects: le droit de la responsabilité et les droits d'auteur, à partir des questionnaires élaborés respectivement par le Professeur Youkang Ko (Corée du Sud) et le Professeur Răzvan Dincă (Roumanie). Le rapport de synthèse sera confié au Professeur André Lucas (France).



JOURNÉES INTERNATIONALES 2025

Du 16 au 18 juin 2025, les Journées internationales se tiendront à Séoul (Corée du Sud), sur le thème de « L'intelligence artificielle ».



JOURNÉES INTERNATIONALES 2027

En 2027, les Journées internationales se dérouleront en République Dominicaine.



JOURNÉES INTERNATIONALES 2026

Du 1^{er} au 3 juin 2026, le Brésil accueillera les Journées internationales à Rio de Janeiro, sur le thème de « L'insolvabilité », dont la synthèse sera assurée par le Professeur François-Xavier Lucas.



JOURNÉES INTERNATIONALES 2028

En 2028, les Journées internationales auront lieu en Turquie.

HOMMAGE À FRANÇOIS TERRÉ (1930-2024)

Ce 27 mai, François Terré s'est éteint dans sa 94^{ème} année. Membre de l'Association Henri Capitant dès les années 1950, il en aura été très jeune le secrétaire général, avant de siéger pendant de longues années en son Conseil d'administration.

François Terré était multiple.

Professeur, bien sûr, d'abord à Strasbourg, où le souscripteur de ces lignes a été son étudiant en sociologie juridique, puis à Phnom-Penh, puis encore à Strasbourg, à Lille, à Nanterre et enfin pendant trente années à Paris -Panthéon-Assas.

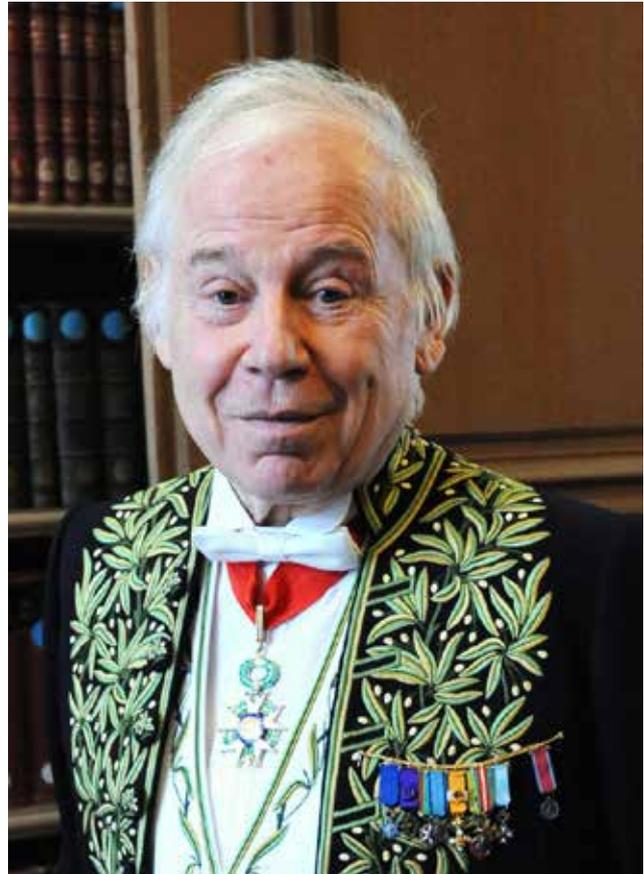
Philosophe, ensuite, ce qui paraît avoir été une première vocation, avant que ne l'emporte celle de juriste ; ses ouvrages autres que de pur droit et ses fonctions de président de l'Association française de philosophie du droit en attestent.

Sociologue, également, dans la lignée de Jean Carbonnier, discipline dont ses travaux de droit civil sont en permanence imprégnés.

Législateur, en tant qu'auteur de projets de lois et animateur d'équipes investies d'une telle mission ; ainsi a-t-il contribué de manière décisive à l'élaboration de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et de son décret d'application ; il a été membre de la commission de réforme du Code de procédure civile ; il a constitué et animé, sous l'égide de l'Institut, une équipe dont les travaux – connus sous la dénomination de « projet Terré » - ont largement inspiré l'ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats et du régime général et de la preuve des obligations ; il n'aura pas vu aboutir, ce qu'on ne peut que regretter, les propositions d'une autre équipe initiée par lui en vue de la réforme tant attendue de la responsabilité civile.

Académicien, de surcroît - titre couronnant tous les autres : élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1995, il en assurera la présidence en 2008.

Cet inventaire des multiples dimensions du personnage serait incomplet si l'on omettait quelques autres facettes, telles que celle de conseiller ministériel, en particulier auprès de son collègue et ami Jean Foyer, ou de polémiste,



activité à laquelle il s'est prêté avec une certaine délectation pendant trente années pour un grand quotidien national. Au-delà de toutes ces dimensions publiques du personnage, qui lui conféraient une stature de commandeur, l'homme François Terré n'était pas moins singulier. Homme de convictions – pas seulement au plan politique – il ne les affichait guère, mais les laissait parfois transparaître à travers un humour qui lui était propre, non dénué d'aspérités et volontiers facétieux. Pour ceux qu'il appréciait, il était un ami d'une fidélité sans faille et d'une totale indulgence.

Avec d'autres grands anciens, le nom de François Terré mérite assurément de figurer au panthéon de la littérature juridique, au titre des grands classiques que sont devenus, au fil des rééditions, les « Précis Dalloz », aujourd'hui plus traités que précis.

Philippe Simler

HOMMAGE À JUAN CARLOS HENAO (1959-2024)

Le 2 janvier 2024, le recteur Juan Carlos Henao est décédé à Bogota, à 64 ans, des suites d'une douloureuse maladie. Juan Carlos Henao était une grande figure de la vie juridique et politique colombienne. Magistrat, il avait été membre du Conseil d'Etat, puis Procureur général de la Nation. Universitaire, chercheur de grand talent, il était un spécialiste internationalement reconnu en droit de la responsabilité, son ouvrage sur le droit des dommages, plusieurs fois réédité, faisant autorité. Juan Carlos Henao avait été membre puis Président (2009-2011) de la Cour constitutionnelle colombienne, prenant de nombreuses décisions phares qui ont consacré la garantie des droits fondamentaux dans le pays. À la suite du décès de son Maître Fernando Hinestrosa, il avait pris en 2012 la direction de l'Université Externado de Bogota, à laquelle il avait donné une nouvelle impulsion, relançant la politique de recherche et d'ouverture vers l'étranger, en particulier la France. En 2015, à la demande du Président de la République de l'époque Juan Manuel Santos, il avait accepté de chapeauter le processus de négociation avec les FARC, principal mouvement de rébellion colombien, qui avait permis la restauration de la paix civile. Le modèle de justice transitionnelle qu'il avait contribué à instaurer a depuis essaimé dans plusieurs pays du monde. Docteur en droit de l'Université Paris II, Professeur invité dans de nombreuses universités du pays, Docteur honoris causa des Universités de Paris II et de Montpellier,



Juan Carlos Henao était très attaché à la France, qu'il considérait comme la patrie des droits de l'homme et un modèle juridique pour les pays d'Amérique latine. Il avait ainsi acquis avec fierté la nationalité française.

Juan Carlos Henao a été un pilier de l'Association, dont il a dirigé la section colombienne pendant de nombreuses années. Il a maintenu vivants les échanges avec la France, organisant chaque année un colloque à l'Université Externado, sur des thématiques attrayantes et contemporaines, colloques prolongés par des moments d'amitié et de convivialité uniques, à son image d'épicurien au sens de l'humour aussi percutant que bienveillant, fidèle à ses amis et à ses convictions.

Rémy Cabrillac

GUIDES MÉTHODOLOGIQUES

Le guide méthodologique de l'Association Henri Capitant est désormais un outil bien connu de la diffusion de la culture juridique continentale. Après l'anglais, l'espagnol, le portugais et le polonais, trois nouvelles versions sont désormais disponibles en téléchargement gratuit sur notre site internet : l'**allemand**, l'**italien** et le **roumain**. La version turque sera bientôt disponible. Cette ressource précieuse pour les étudiants étrangers venant faire des études de droit en France est également une manière de faire connaître l'Association aux jeunes juristes.



NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Hélène Hoepffner a été élue membre du Conseil d'administration en décembre 2023. Elle est Docteur en droit de Panthéon-Assas Université où elle a enseigné en qualité de Maître de conférences de 2009 à 2012. Agrégée des facultés de droit, elle a enseigné huit ans à Toulouse avant de rejoindre l'École de droit de La Sorbonne en 2020. Auteur de deux ouvrages en droit des contrats administratifs, membre du Comité de lecture et de rédaction de diverses revues, elle s'intéresse aux relations qu'entretient le droit administratif avec le droit civil. Elle a contribué, en 2016, à la rédaction de l'ouvrage intitulé *Le droit de la France*, paru dans la collection Bibliothèque de l'Association Henri Capitant.



Nicolas Binctin, Docteur en droit de Panthéon-Assas Université, a rejoint le Conseil d'administration de l'Association Henri Capitant en décembre 2023. Agrégé des facultés de droit, il enseigne depuis 2007 à l'Université de Poitiers, ainsi qu'en France à Panthéon-Assas Université, au CEIPI et à l'étranger, à l'Université Bocconi de Milan, à l'Université d'Alicante et au sein de l'Académie de l'OAPI à Yaoundé. Auteur d'un manuel de droit de la propriété intellectuelle dont la 7^{ème} édition a été publiée en 2022 par Lextenso, et d'un ouvrage consacré à la stratégie d'entreprise et la propriété intellectuelle, co-auteur de la 18^{ème} édition des volumes 3 et 4 du *Traité de droit commercial* Ripert et Roblot, il est titulaire de la chronique droit de la propriété intellectuelle pour le JCP G, de la chronique droit de la propriété industrielle pour le JCPE et de la chronique Droit des marques pour Propriété Industrielle. Il a créé la chronique droit public de la propriété intellectuelle pour la revue *Propriétés intellectuelles* et la chronique Droit de la recherche pour Propriété Industrielle. Sa recherche porte principalement sur l'analyse de la propriété intellectuelle dans un environnement global, autant juridique qu'économique et social. Il a contribué à la rédaction du Livre X Droit de la propriété intellectuelle du Projet de Code européen des affaires de l'Association.

DIFFUSION DU DROIT CONTINENTAL PAR LA CRÉATION DE « BIBLIOTHÈQUES CAPITANT » DANS LES PAYS MEMBRES



Afin de développer son objectif de diffusion du droit continental, l'Association a mis en place une action de création de bibliothèques de l'Association Henri Capitant, dans les pays accueillant un Groupe de l'Association. Sont ainsi donnés à des bibliothèques universitaires ou à des institutions (Alliance française, ordre professionnel...) des manuels de droit français récupérés auprès de bibliothèques françaises ainsi que des ouvrages des différentes collections des Travaux de l'Association Henri Capitant (Vocabulaire juridique, *Law Review*, Bibliothèque de droit comparé...).

Ainsi, le colloque organisé en février 2024 par le Groupe ivoirien et accueilli par l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Abidjan) (*v. rubrique activités des Groupes*), fut l'occasion de procéder à un don d'une cinquantaine d'ouvrages au profit de la bibliothèque de l'UFR de droit de cette Université. Ce don a été symbolisé par la présentation et la remise de quelques-uns de ces ouvrages aux bibliothécaires de l'Université, par le Professeur Claire Séjean, Secrétaire générale adjointe de l'Association, lors de la cérémonie de clôture du colloque.

Lors de la séance d'ouverture des Journées malgaches de juin 2024, Mamy Ravelomanana, le Président de l'Université d'Antananarive et Ramarolanto Ratiaray, Président du groupe malgache, reçurent des mains du Président Philippe Dupichot une quarantaine d'ouvrages qui seront mis à la disposition des étudiants au sein de la bibliothèque de la Faculté de droit.

La vie des Groupes de l'Association

• NOUVEAUX GROUPES



CRÉATION DU GROUPE IVOIRIEN

Le **25 novembre 2023**, s'est tenue dans la salle de la bibliothèque de la faculté de droit de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (UFHB), la réunion de **rentrée solennelle du Groupe ivoirien** de l'Association Henri Capitant. Ce nouveau groupe est présidé par le Professeur Bernard Adouko Anoh, Agrégé des facultés de droit (CAMES). Le Secrétaire général, Monsieur Jérémie Wambo, a présenté aux participants l'histoire et les activités de l'Association, ainsi que les projets du Groupe ivoirien lui-même.



L'inauguration du groupe a été officialisée en parallèle du colloque des 15 et 16 février 2024 sur le nouvel AUPSRVE, à l'occasion de la venue de membres du Bureau français de l'Association.



CRÉATION DU GROUPE SÉNÉGALAIS

À l'occasion d'une conférence dispensée par le Professeur Christophe Vernières, Secrétaire général adjoint de l'Association, à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar le **20 décembre 2023**, le Groupe sénégalais de l'Association Henri Capitant a vu le jour en présence des membres du Laboratoire d'études et de recherche en droit patrimonial de la famille : notamment sa Directrice, le Professeur Françoise Dieng, le Professeur Bineta Biaye, Docteur Karamoko Demba, Madame Katy Seck, Madame Ndèye Coumba Ndiaye, Maître Moussa Mbacké, Notaire à Dakar, le Professeur Patrice Badji, Directeur du laboratoire droit



et environnement de l'entreprise, le Professeur Lucienne Ndionne, Directrice du Centre de recherche, d'étude et de documentation sur les institutions et les législations africaines (Crédila), Madame Mariama Bâ, Directrice de l'Institut des professions juridiques et immobilières (IPJI) de Dakar, pour ne citer que ceux-là. Après avoir présenté l'Association Henri Capitant, le Professeur Christophe Vernières a échangé avec le public enchanté par cette heureuse initiative qui vient renforcer les liens entre la France et le Sénégal. Au sein de ce groupe, un Bureau a été constitué, comprenant la Présidente, Madame Françoise Dieng, un Secrétaire général, Monsieur Patrice Badji, et une Trésorière, Madame Bineta Biaye. Le Groupe a déjà esquissé une feuille de route pour 2024, afin de rédiger l'ouvrage sur le droit sénégalais pour la bibliothèque de droit comparé. Le Groupe sénégalais est ouvert à tous les juristes qu'ils soient Enseignants, Chercheurs, Magistrats, Avocats, Notaires, etc...



CRÉATION DU GROUPE BURKINABÉ

Le **2 février 2024**, l'Université Thomas Sankara (UTS), à Ouagadougou au Burkina Faso, a accueilli une rencontre pour la constitution du Groupe burkinabè de l'Association Henri Capitant. Le Professeur Souleymane Toé, Président de séance, après des mots de bienvenue et de remerciement aux participants, a fait une présentation



de l'Association Henri Capitant, de ses activités, de l'opportunité de créer des groupes de promotion du droit d'obédience civiliste dans les différents pays de tradition romaniste, et notamment au Burkina Faso. Les participants de la rencontre, après avoir manifesté leur intérêt pour les différents postes du Bureau exécutif, ont procédé à une élection du Bureau, qui est constitué d'un Président: Professeur Souleymane Toé, d'un Vice-président: Monsieur Some B. Mathieu, d'un Secrétaire général: Docteur Ibrahim Patric Congo, et d'une Trésorière: Madame Ambroisine Tarpaga. Outre la rédaction d'un volume pour la bibliothèque de droit comparé de l'Association, ce nouveau Groupe œuvre déjà à la préparation d'une manifestation scientifique.



CRÉATION DU GROUPE BULGARE

Le **10 février 2024**, l'Assemblée générale du Groupe bulgare de l'Association Henri Capitant a eu lieu au Rectorat de l'Université de Plovdiv «Païssiy Hilendarski». Cette Assemblée a réuni (en personne et en ligne) environ vingt juristes francophones provenant de diverses universités. Au début de l'Assemblée, un discours de félicitations a été prononcé par la doyenne de la Faculté de droit. Puis les objectifs de l'Association Henri Capitant ont été exposés aux participants. Rappel a été fait de la contribution au droit civil du célèbre juriste Henri Capitant et de l'influence de ses travaux sur le droit bulgare. Un Conseil d'administration de trois personnes a été élu: la Présidente Professeur Malina Novkirishka, le Vice-président Professeur Ventsislav Stoyanov et le Secrétaire général Angel Shopov, accompagné par un Secrétaire, Monsieur Yordan Pangev. Un Conseil scientifique a également été élu, dirigé par la Professeur Tsanka Tsankova, dans lequel plusieurs universités bulgares sont représentées.



• GROUPES EN RENOUVEAU



MAROC

Un nouveau Bureau du Groupe marocain a été élu en début d'année 2024. Présidé par Maître Azzedine Kettani, il est composé de deux Vice-présidents, Maître Zineb Kettani et le Professeur Hicham Akhssassi, du Professeur Radia Bouhlal en qualité de Secrétaire générale, et de Madame Sanaa Zioui, Secrétaire générale adjointe.



TUNISIE

Les **30 et 31 janvier 2024**, le Président de l'Université ElManar de Tunis, le Professeur Moez Chafra et son équipe ont accueilli une délégation française de l'Association Henri Capitant, à l'occasion d'une rencontre avec le **Groupe tunisien** pour arrêter de nouveaux projets communs. Grâce au Président du Groupe, Sami Bostanji, au Secrétaire général Mohamed Hamouda et au Doyen Mustapha Ben Letaief de la Faculté de droit et de sciences politiques, l'amitié et la coopération franco-tunisiennes sont plus que jamais au service du rayonnement des juristes tunisiens dans le premier réseau international de la tradition civiliste. Un colloque, croisant les regards tunisiens et français, est notamment en préparation pour 2025.



• NOUVEAUX PRÉSIDENTS DE GROUPES



**SÉNÉGAL
FRANÇOISE
DIENG**

Madame Françoise Dieng est Professeure de droit privé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle est titulaire d'un Doctorat de l'Université Paris-

Panthéon-Assas, sous la direction du Professeur Bruno Oppetit, ainsi que d'un Doctorat sous la direction du Professeur André Tunc et d'une Habilitation à diriger les recherches de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne.

Madame Françoise Dieng est Directrice du Laboratoire d'études et de recherches en droit patrimonial de la famille et Responsable de la formation doctorale en droit patrimonial de la famille de l'école doctorale des sciences juridiques, politiques, d'économie et de gestion (EDjpege) de l'Université Cheikh Anta Diop dont elle est Directrice sortante. Elle est membre de la Société de législation comparée et associée au Centre de droit de la famille de l'Université Lyon 3. Elle est Présidente du Conseil scientifique de l'institut des professions juridiques et immobilières de Dakar. En tant que Présidente du Groupe sénégalais de l'Association Henri Capitant, elle espère contribuer au raffermissement des liens entre la France et le Sénégal dans le domaine du droit et plus largement de la culture, le droit sénégalais étant la symbiose d'un droit traditionnel et d'un droit moderne hérité du droit français. Les activités du Groupe sénégalais permettront l'organisation d'activités communes avec le Groupe français et les autres groupes nationaux pour un enrichissement mutuel de ces cultures juridiques. Ce faisant, le Groupe sénégalais serait un espace «du donner et du recevoir» pour reprendre l'expression chère au Président poète Léopold Sédar Senghor.



**BURKINA FASO
SOULEYMANE
TOE**

Souleymane Toe, Agrégé des facultés de droit, est Enseignant-chercheur en droit privé à l'Université Thomas Sankara de Ouagadougou au

Burkina Faso. Il est auteur de plusieurs études (thèses, ouvrages et articles) en droit des entreprises en difficulté, en droit commercial général, en droit des sociétés commerciales, en droit bancaire, en droit cambiaire, en droit des biens, en droit des procédures d'exécution et en droit de la famille. Membre du Laboratoire de Droit et de Sciences Politiques (LDSP) de l'Université Thomas Sankara et du Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (CRESEM) de l'Université de Perpignan, il y dirige et codirige des thèses de doctorat en droit privé et intervient dans plusieurs enseignements du droit privé et des affaires. Il participe activement à des séminaires de formation et des colloques scientifiques sur des thématiques de droit des affaires dans plusieurs pays de l'espace OHADA ainsi qu'en France. Il est expert arbitre auprès du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O) et auprès de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA). Il ambitionne, avec l'équipe de l'Association Henri Capitant, en collaboration avec les autres groupes nationaux, d'œuvrer à la promotion et à la vulgarisation du droit burkinabé dans tous les domaines.



BULGARIE
MALINA
NOVKIRISHKA

Malina Novkirishka-Stoyanova, Docteur en droit et sciences juridiques, est Professeur de droit romain à l'Université de Sofia «Sv. Kliment Ohridski»,

à l'Université de Plovdiv «Paisii Hilendarski» et à la Nouvelle Université Bulgare. Elle est auteur de plus de 200 études (thèses, livres et articles) sur les thèmes de droit romain, d'histoire du droit et de développement du droit contemporain. Elle participe à des projets francophones à l'UNIDROIT et à l'IDLI (aujourd'hui IDLO) à Rome, au sein de l'ISDC à Lausanne, ainsi que dans de nombreuses universités en Europe. Elle est experte juridique près du Conseil des Ministres de la République de Bulgarie, près de l'Assemblée Nationale et des organisations nationales et européennes. Depuis 2009 déjà, elle souhaitait renforcer les relations des juristes bulgares avec l'Association Henri Capitant et les échanges avec les autres groupes nationaux.



CORÉE
EUN-HEE LEE

Docteur en droit de l'Université nationale de Séoul, Eun-Hee Lee est Professeur de droit civil à l'Université nationale de Chungbuk en Corée du Sud.

Elle est auteur de plus de 70 études (thèses, livres et articles) sur les thèmes de droit des personnes, de droit des sûretés, de droit des obligations, de droit de la famille, et de droit des successions. Elle est membre de la Commission de réforme du Code civil lancée par le ministère de la Justice de Corée du Sud. En sa qualité de Présidente du Groupe coréen, elle entend organiser les Journées internationales coréennes 2025 et contribuer à la réforme du Code civil coréen.



MALI
BOUBOU KEITA

Agrégé des facultés de droit, Boubou Keita est Enseignant-chercheur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako et Coordinateur de la formation doctorale

droit privé et sciences criminelles. Il est l'auteur d'une thèse de doctorat en droit privé soutenue à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne et publiée aux Editions IRJS de ladite Université. Il est l'auteur de nombreuses publications en droits OHADA et français. Monsieur Keita est par ailleurs avocat au Barreau de Paris et formateur en droit OHADA. Sa présidence de la branche malienne de l'Association Henri Capitant s'inscrit dans la vulgarisation du droit malien et du renforcement des échanges avec les autres groupes.



CÔTE D'IVOIRE
ANOH BERNARD
ADOUKO

Docteur en droit de l'Université de Bordeaux (France), Anoh Bernard Adouko est Maître de Conférences, Agrégé de droit privé et de Science criminelle

du CAMES (Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur), Enseignant-chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. Il est par ailleurs Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire et Chercheur associé à l'IRDAP de l'Université de Bordeaux. En sa qualité de Président du Groupe ivoirien, il entend œuvrer à la redynamisation dudit Groupe par l'organisation et/ou la participation à des activités assurant les échanges scientifiques entre universités ou intragroupes.



**ABONNEZ-VOUS AU MOT-DIÈSE #AHACTUALITÉ SUR TWITTER, LINKEDIN OU FACEBOOK
ET RETROUVEZ CHAQUE LUNDI UNE NOUVELLE ACTUALITÉ JURIDIQUE
D'UN DES 50 PAYS MEMBRES DU RÉSEAU CAPITANT.**

En 2024, la Corée, la Guinée et le Maroc ont rejoint l' #AHActualité !

- L'article 187 du Code civil **#turc**, qui prévoit qu'une femme prendra le **#nom** de son **#mari** lors du mariage, a été annulé par la Cour **#constitutionnelle** le 22 février 2023. La décision entrera en vigueur neuf mois après sa publication au Journal officiel, qui a eu lieu le 28 avril 2023.
- Le 23 mai 2023, la CEDH a condamné la **#Roumanie** pour violation de l'article 8. L'état roumain doit assurer une reconnaissance légale des **#couples de même sexe**, représentant aujourd'hui en Roumanie une simple union de facto et étant donc privés de la possibilité de bénéficier des aspects fondamentaux d'une vie de couple, comme le droit de propriété ou de succession.
- Le 28 mai 2023 la Cour **#Constitutionnelle** de la **#République dominicaine** déclare inconstitutionnel l'art 767 du Code civil qui relègue le conjoint survivant au rang d'héritier irrégulier n'ayant vocation à succéder qu'à défaut d'héritiers capables jusqu'au douzième degré. Le Congrès dispose de 2 ans pour en faire un héritier régulier du de cujus.
- Le 7 juin 2023, le Code National de Procédures Civiles et Familiales a été publié au **#Mexique**. Ce code vise à harmoniser ces droits qui aujourd'hui sont régis par des codes différents pour chaque état fédéral. Les États auront jusqu'au 1er avril 2027 pour l'adopter.
- Après un avis du Conseil **#marocain** de la **#concurrence**, une nouvelle loi publiée le 15 juin 2023 impose de fixer un **#délai** pour le **#paiement** des sommes dues entre entreprises marocaines réalisant plus de 2 millions de DH de chiffre d'affaires (60 jours à défaut de prévision contractuelle, et jusqu'à 120 jours en cas de clause). Le non-respect du délai entraîne une **#pénalité** égale au **#taux directeur** de Bank Al-Maghrib majoré de 0,85 % par mois de retard.
- Dans un arrêt du 13 septembre 2023, le Conseil d'État (section du contentieux) des **#Pays-Bas** décide que des **#licences** d'exploitation pour des **#coffee shops** (où l'on peut acheter du cannabis) peuvent n'être accordées que temporairement pour protéger l'**#ordre public** et le **#cadre d'habitation** et de vie.
- Le 16 juin 2023, le ministère de la Justice de **#Corée du Sud** a lancé une commission de réforme du code civil, présidée par Yang, Chang-Soo, et chargée de moderniser le droit des biens et des obligations. Le 13 octobre 2023, un autre Comité a été missionné pour réformer le droit de la famille, présidé par Yoon, Jin-Soo.
- Un décret royal du **#Cambodge** du 2 novembre 2023 crée l'Autorité nationale de résolution extrajudiciaire des litiges : mécanisme de **#médiation** à force exécutoire visant à améliorer qualité, efficacité et rapidité du règlement des différends.
- Au **#Congo**, la loi du 17 novembre 2023 fixe un nouveau cadre légal de protection de l'**#environnement**, en prévoyant la gestion durable des **#ressources naturelles**, de la biodiversité, en garantissant la réparation des **#dommages environnementaux** et l'**#indemnisation** des victimes.
- Le 19 décembre 2023, le **#Cameroun** a promulgué la loi portant **#code minier**, abrogeant celle du 14 décembre 2016. La réforme apporte de nombreuses innovations : six types de titres miniers au lieu de cinq ; forte présence et implication de l'État dans l'ensemble des activités minières...
- En **#Guinée**, la loi du 12 janvier 2024 consacre le cadre normatif du secteur d'activités de la **#publicité**, et fixe le régime de leurs **#infractions** et **#sanctions** (interdiction de publicité sur le tabac, les boissons alcoolisées, les activités des guérisseurs...).
- Le 8 mars 2024, le gouvernement du **#Japon** a remis au parlement un projet de **#loi** visant à **#réformer** le droit de la **#famille**. L'enjeu le plus controversé était la règle actuelle selon laquelle l'un des **#parents** devient nécessairement titulaire exclusif de l'**#autorité parentale** après le **#divorce**. Le projet propose que les **#parents divorcés** choisissent entre titularités conjointe et exclusive et que le juge du tribunal de la **#famille** règle le différend éventuel.
- À **#Madagascar**, pour renforcer la lutte contre la **#fraude** en matière **#foncière**, un avant-projet de **#loi** relatif à la répression des infractions **#pénales** en matière foncière est en cours de finalisation au sein de la Commission de Réforme du Système Pénal, en avril 2024.

Les publications



Code civil de la République populaire de Chine, dir. M. Grimaldi, M. Goré, C. Gijbers, L. Bei, O. Vix, LexisNexis, octobre 2023.

Cet ouvrage présente le Code civil chinois adopté par l'Assemblée populaire nationale de Chine le 28 mai 2020. Il se compose de deux parties : d'une part le code dans sa version d'origine et d'autre part sa traduction en français. Chacun des sept livres du Code est précédé de notices rédigées par des auteurs universitaires et praticiens, chinois et français, dans chacune des versions. Le Code a été réalisé sous la direction de Maître Olivier Vix, du Professeur Michel Grimaldi, du Professeur Marie Goré et du Professeur Charles Gijbers, en collaboration avec le Conseil Supérieur du notariat et l'Institut de Droit comparé de Panthéon-Assas Université.



Le contrat, Rodolfo Sacco et Giorgio De Nova, Bruylant, novembre 2023.

Traduction française de l'ouvrage *Il contratto*, de Rodolfo Sacco, qui fut longtemps président du Groupe italien de l'Association, en collaboration avec Giorgio De Nova, paru en novembre 2016 aux éditions Utet. Coordination scientifique par Philippe Chauviré, et traduction par Philippe Chauviré et Adam Loiseau.



Code civil français – Traduction en coréen, novembre 2023 (à jour au 1er janvier 2023)

À paraître

- *Droit de la République dominicaine*, LGDJ-Lextenso, novembre 2024
- *Droit du Mexique*, LGDJ-Lextenso, novembre 2024
- *Les plateformes*, Travaux des Journées colombiennes 2022, Lextenso, 2024
- *The Legal System of Cambodia*, Carolina Academic Press, Janvier 2025



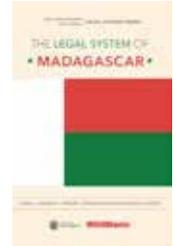
Vocabulaire juridique,
15^{ème} édition, janvier
2024, PUF



Droit de l'Ukraine,
février 2024, LGDJ-
Lextenso



Droit du Bénin,
octobre 2024, LGDJ-
Lextenso



The Legal System of
Madagascar, Carolina
Academic Press, août
2024



L'imprévision et le
nouveau droit des
obligations, Actes
des Journées
bilatérales franco-
espagnoles des
27 et 28 juin

2022, dir. Y.Picod et A. Ruda G.
Gonzalez, éditions SLC, avril 2024.



Regards croisés
sur l'actualité du
droit de la famille,
Actes de la
journée bilatérale
France-Québec
du 19 octobre

2023, Revue Lexbase Droit privé
n°990 du 4 juillet 2024.



Le renouvellement
du droit civil sous
l'influence du
numérique, Actes
de la Journée
nationale de
Caen du 31 mars

2023, Éditions Dalloz, coll. Thèmes et
commentaires, septembre 2024.

Le mot du Trésorier

Des comptes à l'équilibre !



Le rêve de tout financier, de tout responsable des comptes publics ou privés est à Capitant une réalité.

L'Association dégage cette année 2023 un résultat positif de 1.9 K€.

C'est un résultat certes modeste, mais qui vient après un résultat négatif de 31.6 K€ en 2022.

Les charges sont maîtrisées: 139 K€ en 2023, 146 K€ en 2022, 125 K€ en 2021. Les frais de structure restent stables à 45 K€, d'un montant identique à celui des années précédentes. Les actions et projets de l'Association, qui sont la manifestation de l'exécution de son objet social, sont toujours aussi nombreux et même en développement, avec la création des Journées régionales, mais les frais qui y sont liés sont en baisse (56 K€ en 2023, 69 K€ en 2022, 62 K€ en 2021), notamment en raison de la diminution,

en 2023, des dépenses liées au Code européen des affaires après sa diffusion officielle. Quant au coût net des Journées internationales 2023, il ressort à 13,9 K€, les dépenses engagées ayant partiellement été compensées par l'encaissement des droits d'inscription pour 17 K€. En 2022, les Journées internationales polonaises avaient enregistré un coût net de 44 K€, avec des droits d'inscription de 16 K€.

Pour ce qui concerne les ressources, nous constatons une stabilité des cotisations qui se sont élevées à 8.3 K€ en 2023 (9.4 K€ en 2022). Mais les dons et subventions sont en progression: 126.5 K€ en 2023, dont une partie (40 K€) est affectée au code européen des affaires.

De manière générale, 2023 aura été une année active, efficace et maîtrisée financièrement... avis donc aux amateurs.

L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT

Président

Philippe Dupichot

Professeur à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Vice-présidentes

Marie Goré

Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Valérie Malabat

Professeur à l'Université de Bordeaux

Secrétaire général

Cyril Grimaldi

Professeur à l'Université Paris 13

Secrétaires généraux adjoints

Christophe Vernières

Professeur à l'Université Paris1-Panthéon-Sorbonne

Claire Séjean-Chazal

Professeur à l'Université Paris 13

Trésorier

François-Xavier Mattéoli

Avocat

SES PARTENAIRES

ADVANT Altana

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS

B CAMPUS
AVOCATS
BARREAU DE PARIS

CONSEIL SUPÉRIEUR
DU NOTARIAT

COUTOT ROEHRIG
RECHERCHE D'HERITIERES
DECEDEES 1874

DM
DUCAMP
MONOD &
ASSOCIÉS

DS
AVOCATS

FONDATION pour le
DROIT CONTINENTAL

GIDE
GIDE LOHRETTE NOVEL

GL
GROUPE LORET

J
JEANTET

ORDRE DES AVOCATS
AU CONSEIL D'ÉTAT
ET À LA COUR DE CASSATION

TaylorWessing



ASSOCIATION HENRI CAPITANT

12, Place du Panthéon
75005 Paris
contact@henricapitant.org
www.henricapitant.org



@AssoCapitant
@associationhenricapitant

#AssoCapitant
#AHC
#Capitant

Association reconnue d'utilité publique en
France, par décret du Gouvernement en
Conseil d'État en date du 12 juillet 1939.